

Systemes de réfection du béton

Garantie limitée de produit de 1 an

Programme de garantie Best-Backed^{MS}
de MAPEI



1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)
www.mapei.ca



Imprimez cette garantie, indiquez chaque produit acheté, joignez la preuve d'achat et conservez ces documents dans vos dossiers pour référence ultérieure.

Tous les produits ou jumelages de produits mentionnés doivent être installés conformément à la « Littérature de produit ».

<p>Composés de ragréage et de resurfaçage en couche mince</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapecem® Quickpatch ▶ Tilt Finish^{MC} 	<p>Apprêt pour chapes décoratives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Planibond® EBA (avec épandage de sable) 	<p>Chapes décoratives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Ultraplan® M20 Plus (comme chape, mais non décorative ni polie; consultez la fiche technique pour les directives d'installation précises) ▶ Ultratop® ▶ Ultratop PC
<p>Agents de scellement et de remplissage des joints</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapeflex^{MC} EMC-1 ▶ Mapeflex P2 NS ▶ Mapeflex P2 SL ▶ Planibond JF ▶ Planiseal® RapidJoint 15 	<p>Mortiers de réparation pour béton</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapecem® 100 ▶ Mapecem 102 ▶ Mapecem 202 ▶ Planitop® 11 ▶ Planitop 11 SCC ▶ Planitop 12 SR ▶ Planitop 15 ▶ Planitop 18 ▶ Planitop 18 ES ▶ Planitop 18 TG ▶ Planitop 21 ▶ Planitop 23 ▶ Planitop 25 ▶ Planitop 200 ▶ Planitop FD ▶ Planitop Shotcrete ▶ Planitop X ▶ Planitop XS ▶ Topcem^{MC} Premix ▶ Topcem Pronto 	<p>Produits de finition extérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Concrete Renew^{MC} ▶ Concrete Renew Fine ▶ Planitop Basecoat
<p>Additifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapecure^{MC} SRA ▶ Planicrete® AC ▶ Planicrete Accelerator ▶ Planicrete UA 	<p>Densificateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapecrete^{MC} Hard FS ▶ Mapecrete Hard LI ▶ Mapecrete Hard SB ▶ Mapecrete Hard SI 	<p>Coulis pour la construction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Planigrout® 350 ▶ Planigrout 712 ▶ Planigrout 728 ▶ Planigrout 740 ▶ Planigrout 755



<p>Produits d'imperméabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Idrostop^{MC} ▶ Mapeband^{MC} TPE ▶ Mapelastic® ▶ Mapetex^{MC} Sel ▶ Planiseal 88 ▶ Planiseal 288 ▶ Planiseal CR1 ▶ Planiseal Plug ▶ Resfoam^{MC} HB 45 ▶ Resfoam HBA 45 ▶ Resfoam HBA 75 ▶ Resfoam HL 35 ▶ Resfoam PF ▶ Resfoam SS 75 	<p>Adhésifs époxydes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Epojet^{MC} ▶ Epojet LV ▶ Planibond AE ▶ Planibond AE Fast ▶ Planibond EBA ▶ Planibond SBA 	<p>Produits de protection anticorrosion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapefer^{MC} 1K ▶ Mapeshield^{MC} CI 100 ▶ Mapeshield I ▶ Planibond 3C
<p>Enduits et scellants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Elastocolor® Coat ▶ Elastocolor Flex ▶ Elastocolor Primer AR ▶ Elastocolor Texture ▶ Elastocolor Primer WB ▶ Mapecrete Protector FF ▶ Mapefloor^{MC} Finish 415 NA ▶ Mapefloor Finish 450 ▶ Mapefloor PU 400 FC ▶ Planiseal LVB ▶ Planiseal Traffic Coat ▶ Planiseal Traffic Coat FS ▶ Planiseal WR ▶ Planiseal WR 40 ▶ Planiseal WR 100 ▶ Primer SN^{MC} ▶ Primer SN Fast 	<p>Produits de cure scellants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mapecrete Film ▶ Mapecure DR 	<p>Composites de polymères renforcés de fibres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Carboplate^{MC} E 170 ▶ Maperod^{MC} C ▶ MapeWrap^{MC} 11 ▶ MapeWrap 12 ▶ MapeWrap 21 ▶ MapeWrap 31 ▶ MapeWrap 31 Slow-Set ▶ MapeWrap C Bi-Ax ▶ MapeWrap C Uni-Ax 300 ▶ MapeWrap C Uni-Ax 600 ▶ MapeWrap G Uni-Ax ▶ MapeWrap Primer 1
<p>Produit de contrôle de l'humidité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Planiseal MB 		

GARANTIE :

Sous réserve des conditions et des restrictions énoncées dans le présent document, MAPEI Inc. garantit que ses produits seront exempts de défauts pourvu qu'ils soient utilisés normalement pour la période de garantie applicable indiquée dans cette garantie limitée (« garantie »), quand le produit acheté est utilisé dans le délai de durée de conservation indiqué et conformément (a) aux fiches de données techniques et autres instructions d'installation et d'entretien publiées par MAPEI pour le produit (collectivement, la « Littérature de produit ») qui prennent effet au moment de l'installation, et (b) aux règlements et codes gouvernementaux ainsi qu'aux normes de l'industrie.

EXCLUSIONS DE COUVERTURE DE GARANTIE :

La présente garantie ne s'applique pas aux situations suivantes, et ce, de façon non limitative :

- (a) dommages causés par des défaillances de structure, des sous-planchers inadéquats, une préparation de substrat ou de sous-plancher inappropriée, ou une mauvaise conception ou un défaut de structure;
- (b) dommages causés par des catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les ouragans, inondations, tremblements de terre, feux, ou autre type de catastrophe naturelle, ou ce qui peut résulter de circonstances imprévues;
- (c) dommages causés par des actes de négligence, ou la mauvaise utilisation ou l'abus d'un produit; l'application inappropriée ou fautive d'un produit par l'installateur; le défaut de se conformer à la Littérature de produit, aux règlements et codes de construction applicables, ainsi qu'aux normes de l'industrie;
- (d) des variations de couleurs, tons ou textures par rapport aux échantillons, aux emballages de produits ou autre matériel publicitaire;
- (e) des changements de couleurs en raison de l'exposition à la lumière du soleil et de l'âge;
- (f) dommages causés par l'humidité au sous-plancher ou les dégâts d'eau;
- (g) l'usure et la détérioration normales découlant de l'utilisation;
- (h) l'efflorescence et la décoloration inhérentes aux produits cimentaires;
- (i) les fissures résultant de mouvements de structures, les déflexions excessives ou autres défauts du substrat;
- (j) dommages résultant du vandalisme;
- (k) dommages causés par l'entretien inapproprié ou l'utilisation inappropriée de produits chimiques de nettoyage;
- (l) dommages causés par une Réaction alcalis-silice ou Réaction alcalis en surface; et
- (m) dommages causés par une exposition à des températures inappropriées, excessives ou extrêmes.

De plus, en vous procurant nos produits, vous reconnaissez que MAPEI ne peut être tenu responsable de la non-conformité ou de l'incompatibilité des produits, eu égard à l'emploi que l'utilisateur en fait. Les produits ne doivent pas être mélangés ou utilisés en combinaison avec d'autres produits qui ne sont pas fabriqués par MAPEI ou approuvés par MAPEI.

VOS DROITS LÉGAUX :

La présente constitue la seule garantie du produit acheté. Dans les limites permises par la loi, toutes autres garanties, expresses ou implicites, notamment, et ce, de façon non limitative, les garanties implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier sont exclues. Toutes garanties implicites découlant de l'application d'une loi se limitent à la durée de cette garantie. Tous recours, notamment, et ce, de façon non limitative, relatifs à des dommages directs, indirects, spéciaux ou exemplaires, particuliers ou accessoires, ou relatifs à des pertes pour tout gain manqué ou pertes d'exploitation, sont exclus. Toutefois, certaines provinces peuvent ne pas permettre de limitation sur les garanties implicites, ainsi la limitation aux présentes peut ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie sera régie par les lois du Canada et des provinces dans lesquelles les produits précités ont été achetés. Aucune garantie ne peut être modifiée par usage, modalité d'exécution ou pratique commerciale. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi bénéficier de droits additionnels qui varient d'une province à l'autre. Aucune représentation, promesse, affirmation ou déclaration par un employé ou mandataire de MAPEI ne sera opposable à MAPEI, sauf si clairement mentionnée dans cette garantie. Cette garantie entre en vigueur à la date d'achat du produit et se termine tel qu'indiqué; se limite au premier acheteur et ne peut être transférée; et s'applique uniquement aux achats de produits effectués au Canada le ou après le 10 octobre 2020.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'INDEMNISATION :

Pour présenter une demande d'indemnisation sous cette garantie, vous devez contacter MAPEI Inc. par écrit dans les quinze (15) jours de votre connaissance du prétendu défaut de fabrication de notre produit, à l'attention de : Service technique, 2900, Francis-Hughes, Laval, Québec, Canada H7L 3J5. Une preuve d'achat du prétendu produit défectueux doit être jointe à tout avis de réclamation. Nous nous réservons le droit d'inspecter tout site et d'obtenir des échantillons de notre produit utilisé, ou de déléguer à un tiers la tâche d'inspection des lieux avant de statuer sur la validité de votre réclamation. Pour ce faire, vous avez la responsabilité de faire en sorte que le propriétaire des lieux consente à nous donner accès pour l'exécution de ces services et vous aurez à en défrayer les coûts si nous jugeons la réclamation invalide. Nous devons d'abord recevoir votre réclamation et l'évaluer avant que toute réparation ne soit effectuée; dans le cas contraire, cette garantie sera nulle et sans effet. Pour plus amples renseignements concernant votre politique de garantie, veuillez vous référer à notre site Web au www.mapei.ca.

VOTRE RECOURS EXCLUSIF :

Si nous déclarons votre réclamation valide sous cette garantie et que nos produits s'avèrent défectueux à l'intérieur de la période respective indiquée dans la présente, vous aurez droit, comme unique recours et à la discrétion de MAPEI : (a) au remplacement du produit uniquement pour la portion précise de l'installation initiale qui nécessite ledit remplacement, ou (b) au remboursement d'une partie du prix d'achat du produit initial s'étant avéré défectueux. En raison de conditions indépendantes de la volonté de MAPEI (par exemple, disponibilité de couleur ou de teinte, retrait, usure et détérioration normales), MAPEI ne peut garantir la correspondance exacte du produit utilisé pour l'installation initiale.

Tous les produits mentionnés doivent être installés conformément à leur fiche technique.

<http://www.mapei.ca>

Assistance produit du Service technique
1 800 361-9309

1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)
www.mapei.ca